

Présentation

Un corps de ferme du XVII^{ème} siècle sauvé de la ruine...



Une restauration primée...



AVANT / APRES LES TRAVAUX





Informations complémentaires

Surface des travaux : 310 m²

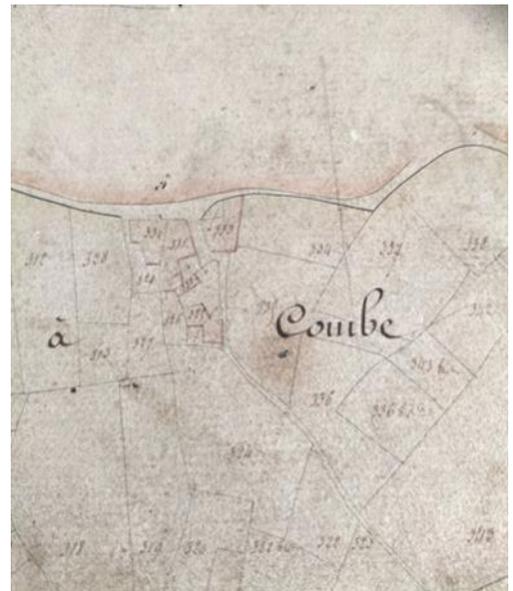
Date de début des travaux : 01/08/2005

Date de fin des travaux : 30/06/2024



Historique de la maison et de ses occupants

Il est bien difficile de reconstituer l'histoire de cet ensemble. Nous savons par le cadastre napoléonien du village de Palogneux (1836) que les deux maisons ainsi que la grange-étable existaient déjà et constituaient une partie du hameau avec deux propriétaires différents, pas de porche et pas de mur d'enceinte de la cour. On peut supposer que les constructions sont beaucoup plus anciennes puisque les premières traces écrites du hameau de Combe remontent au XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. Les ancêtres de la famille Perreton ont habité le hameau depuis le XVII^{ème} siècle dans un corps de ferme à proximité immédiate. Il en reste aujourd'hui la cave et la grange-étable en bord de chemin. En 1962, le père d'Yvan Perreton a acheté l'ensemble de la ferme et ses parcelles afin d'agrandir la propriété. Les bâtiments ont servi d'extension aux bâtiments d'exploitation jusqu'en 2004, date à laquelle Yvan est devenu propriétaire par donation et a engagé les travaux de restauration.



Les bâtiments

Il s'agit d'un ensemble de bâtiments typiques des Monts du Forez (secteur de Boën-sur-Lignon dans le Département de la Loire) formant un ancien corps de ferme. Il est composé de deux maisons (dont un gîte et l'habitation du propriétaire), une galerie forézienne, un puits, un porche, un cabanon, une grange-étable, le tout organisé autour d'une cour fermée.



La restauration



Le projet de restauration de l'ensemble s'est attaché à préserver le caractère paysan des lieux. Les toitures ont été refaites à l'identique en sapin de pays, pin sylvestre et douglas du propriétaire. Les murs en pierre ont été conservés et certaines parties ont été rebâties, traitées en pierres apparentes. Les murs en pisé ont été laissés en l'état ou recouverts d'un enduit à la chaux. Certaines parties en pisé ont été remplacées par de la brique alvéolaire car trop en mauvais état. La galerie forézienne a été conservée et agrémentée d'un garde-corps bois traditionnel. Un

percement de fenêtre a été réalisé à l'image des ouvertures existantes, avec cadres bois extérieurs. Les portes et fenêtres en bois ont été faites à l'image de l'existant (porte pleine et vitrée à 4 carreaux, fenêtres 4 et 6 carreaux). L'intérieur a été aménagé en gardant l'esprit paysan tout en adaptant les lieux au confort et mode de vie actuels (cuisine intégrée, salle de bains, WC). Les plafonds ont été refaits de manière traditionnelle en pin avec planches larges et irrégulières. Les portes intérieures ont été teintées au brou de noix et protégées à l'huile de lin. Dans le gîte, les murs ont été refaits avec un enduit à la chaux ainsi qu'un badigeon de chaux teinté de pigments naturels ocres. Dans la maison d'habitation, les murs ont été doublés en brique plâtrière, puis recouverts de plâtre dressé à la main et enduit d'un badigeon à la chaux (en conservant sa blancheur).



Ce qui fait la valeur patrimoniale du lieu

- Un ensemble de bâtiments cohérents et harmonieux intégrés dans un environnement naturel (vallée verte de Combe),
- Des matériaux traditionnels : pierre et pisé (terre crue) pour les murs, bois pour la charpente, les planchers, ouvertures, mobilier et terre cuite pour les tuiles canales,
- Une galerie forézienne, lieu de séchage spécifique au territoire forézien
- Un puits, avec sa pierre naturellement convexe, intégré dans le mur de la façade du gîte,
- Une bouche de four à pain dans la maison d'habitation,
- Une cour fermée,
- Des niches de rangement dans les pièces principales des deux maisons.

Cette restauration s'inscrit également dans la volonté de prolonger l'esprit paysan qui émane de ce lieu et qui anime Yvan. C'est l'idée de s'inscrire dans une chaîne de vie paysanne, garder ce qui fait sens avec ses origines et se projeter dans l'avenir : une philosophie de vie d'inspiration paysanne, proche de la nature, tout en vivant au XXIème siècle avec tout le confort et les technologies respectueuses de l'environnement (poêles à bois bûches/granulés pour se chauffer, voiture électrique pour se déplacer...).



Témoignage d'Yvan PERRETON



© Bruno DES GAYETS

« J'ai toujours connu ce corps de ferme comme une annexe de l'exploitation familiale. Pour nous, c'était « chez Roland », du nom des anciens propriétaires qui avaient habité au début du XX^{ème} siècle, avant même les derniers occupants. Il y avait le poulailler, les clapiers, deux petites étables pour les génisses en hiver. C'était aussi là où mon père entreposait une partie du matériel agricole. Il stockait également les pommes de terre dans la cave sous la maison et bien d'autres objets que mon père jugeait utile à conserver... car cela pouvait servir ! A tel point que tous les espaces couverts ont fini par être rempli, de l'ancienne galerie forézienne (sur et sous le plancher !) aux 2 pièces de la maison d'habitation, en passant par la grange du fond abritant toute sorte de planches, plateaux, poutres, chevrons...

Mon père a acheté cet ensemble en 1962 aux voisins de l'époque, la famille Grunon. C'était une petite ferme et les enfants avaient choisi de partir travailler à l'usine, situation très courante à cette époque où l'exode rural battait son plein. Ils n'avaient pas beaucoup de moyens et n'avaient engagé aucuns travaux importants pouvant dénaturer cet ensemble. En achetant ce bien, c'était une manière de développer l'exploitation, tant sur le plan des bâtiments que sur le plan du parcellaire. Mon père a aussi expérimenté ici l'accueil avec les premiers séjours touristiques. Il a entretenu tant bien que mal ces bâtiments

jusqu'à la fin des années 1990, puis ils se sont dégradés, d'abord la toiture, puis les murs en pierre, le pisé...

A la fin de mes études d'histoire, en 2000, j'étais convaincu par la valeur patrimoniale de ce corps de ferme. Ces années passées à étudier notamment la société rurale m'ont ouvert les yeux sur le monde paysan dont je suis issu avec ses pratiques agricoles ancestrales, l'évolution de ses modes de vie... Ce que j'apprenais en cours ou dans les livres à la bibliothèque, cela se passait au Moyen-Age où à l'époque moderne, j'établissais pourtant des parallèles avec ce que je voyais et vivais à travers la pratique de nos ancêtres. C'était saisissant et émouvant. Ce corps de ferme, même s'il est impossible de dater précisément la/les périodes de construction, de nombreux éléments laissent à penser qu'il s'agit d'un ensemble très ancien, remontant bien avant la Révolution : le fruit des murs, la taille des pierres d'angle, la position des cordons de chaux dans les murs de pisé, la présence d'un four à pain à l'intérieur de l'une des deux habitations... Sur le cadastre napoléonien de Palogneux (1836), les deux maisons figurent ainsi que la grange. La cour n'était pas fermée et le porche n'était pas construit. D'autres maisons et dépendances existaient, soit cinq corps de ferme dans le hameau (tous resserrés du même côté du chemin), dont celui de la famille Perretton (dans sa partie primitive). Les archives de notre famille attestent d'ailleurs du développement de la propriété à partir de 1633 dans ce hameau de Combe en tant que laboureur. Il est ainsi attesté de l'existence de ces petites fermes au moins au XVII^{ème} siècle.

Entré dans la vie professionnelle dans un musée de société, l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon, je décidais de restaurer cet ensemble si remarquable à mes yeux. Une folie pour certains. En 2004, mon père acceptait de me faire une donation, je devenais alors propriétaire d'une quasi-ruine ! Conscient du défi à relever, je cherchais à m'entourer de spécialistes et en particulier d'un architecte qui aurait cette sensibilité du bâti paysan. Parallèlement, les collectivités de l'époque travaillaient sur une charte paysagère avec une déclinaison grand public. C'est comme cela que j'ai rencontré Bernard Méasson, architecte restaurateur, avec qui nous allions travailler à redonner vie à ce patrimoine paysan. C'est aussi à ce moment là que j'ai entendu parler de l'Association Maisons Paysannes de France en lien avec la rédaction de l'ouvrage grand public sur la charte paysagère. J'ai tout de suite adhéré à l'association et j'y suis toujours. Même si les premiers plans ont pris en compte l'ensemble du corps de ferme, la réalisation des travaux a dû être étalée dans le temps en quatre étapes (environ tous les 5 ans), compte tenu du

coût élevé des travaux :

- la 1^{ère} habitation de 2005 à 2008 où je suis intervenu sur les démolitions et les finitions (badigeons, brou de noix, huile de lin...),
- le sauvetage en 2010 de la 2^{ème} habitation complètement en ruine,
- les travaux de cette maison (2015) pour en faire notre habitation en 2016,
- la restauration en 2019-2020 de la grange en très mauvais état,
- les travaux du porche et du petit bâtiment dans la cour en 2024.

Si cette période de 20 ans peut paraître longue, elle a cependant permis de prendre le temps de la compréhension des lieux afin d'en garder l'esprit et d'en conserver la cohérence.

Pendant cette période, nous avons fondé un foyer avec ma femme Catherine et l'arrivée de notre fils Gustave.

Ce temps long de restauration a permis aussi d'intégrer la fourniture de matériaux, en particulier celui du bois pour la pose des charpentes traditionnelles. Sur la propriété familiale, nous avons la chance d'avoir plusieurs hectares de forêts, dont du pin sylvestre, du sapin de pays et des plantations de douglas effectuées par mon père dans les années 1950. Dans la plus pure tradition paysanne, nous avons sélectionné les arbres à couper et avons travaillé avec des entreprises locales pour la coupe et le sciage. Deux lots ont été nécessaires pour fournir tout le bois de charpente.

Tous les transports entre la scierie et la ferme ont été effectués par nos soins avec le matériel agricole (tracteur et remorque). Quelques fûts de chêne, tombés lors de la tempête de 1999, ont également été sciés, entreposés pour sécher, puis façonnés par le menuisier pour refaire les cadres bois de certaines ouvertures, les linteaux de fenêtres, les tablettes, les couvertes... Quant aux autres matériaux, nous avons toujours privilégié les circuits courts. Les reprises de murs ont été faites en pierre qui était sur place ! Les murs en pisé en mauvais état ont été arrasés et remontés en brique alvéolaire fabriquée dans la région roannaise. Enfin, les tuiles canales traditionnelles ont été conservées, récupérées dans les maisons environnantes et reposées sur les toitures avec une tuile canale neuve (fabriquée à Sainte-Foy l'Argentière dans le Rhône) avec tenon recouverte d'une tuile traditionnelle.

Nous avons conservé l'esthétique ancienne tout en limitant l'apport de matériaux neufs au strict nécessaire (éviter les gouttières). Seuls la chaux et les pigments naturels (ocres) venaient de plus loin (Saint-Astier pour la chaux et Roussillon pour les ocres).

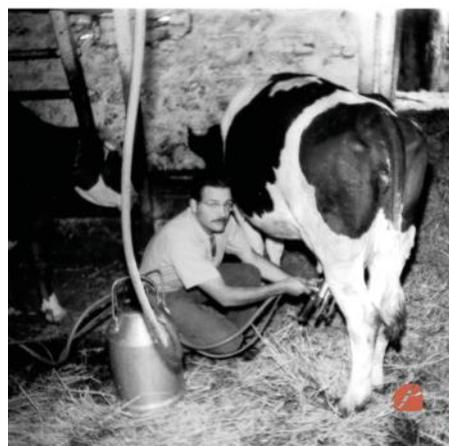
En 2016, nous avons déménagé dans notre nouvelle habitation (nous y sommes toujours), libérant ainsi la 1^{ère} maison. Cette partie est devenue un gîte rural, labellisé Gîtes de France, ouvert en 2017. En accueillant nos hôtes, j'aime leur faire partager ma passion pour le patrimoine, la nature et je ne manque pas d'apporter quelques éclairages sur l'histoire de notre corps de ferme et sa restauration.

A partir de 2018, j'ai décidé de recueillir la mémoire de mon père. Ce qui s'est traduit par l'édition d'un ouvrage sur sa vie qui s'intitule « C'était pas simple mon fils, mon père paysan du XX^{ème} siècle » paru en novembre 2021 aux éditions du Panthéon (toujours disponible à la vente), où je retrace son parcours de vie paysanne qui a traversé une grande partie du XX^{ème} siècle avec ses bouleversements tant dans la profession que dans la société française. Il a été un acteur de la grande comme de la petite histoire (cf. article paru dans le magazine Auvernha). Un chapitre est consacré à l'achat de « chez Roland » ».

« C'était pas simple mon fils »

Mon père, paysan du XX^e siècle

Yvan Perreton



Le concours national Maisons Paysannes de France - René Fontaine

Depuis 39 ans, l'association Maisons Paysannes de France* organise un concours destiné à préserver et à mettre en valeur l'environnement rural, le paysage, le patrimoine de pays et les savoir-faire.

Le 20 septembre 2024, le jury s'est réuni à Paris pour décerner deux ensembles de prix :

- "Bâti ancien et savoir-faire" pour valoriser des travaux de restauration de qualité, effectués sur des bâtiments existants
- "Bâti contemporain" pour un patrimoine d'aujourd'hui et de demain.

Les projets devaient être inspirés d'une tradition vernaculaire, écologique, sobre et en harmonie avec l'environnement. L'aspect pédagogique des réalisations a été fondamental dans le choix des lauréats.

Le concours est soutenu par le Ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine et par plusieurs mécènes (Patrice Besse, Terreal et Saint-Astier).



Le lauréat Yvan Perreton et Roland Vignon, délégué départemental MPF



Gilles Alglave, président de MPF

Yvan PERRETON a reçu un prix coup de cœur du jury dans la catégorie « bâti ancien et savoir-faire » pour la qualité de la restauration du corps de ferme à Palogneux, petit village des monts du Forez (Loire).

La remise des prix a eu lieu le samedi 26 octobre 2024 au salon international du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre à Paris.

C'est la 1ère fois qu'une restauration est primée dans le département de la Loire.

** Maisons Paysannes de France est une association nationale avec des délégations départementales dans toute la France. Dans la Loire, le mouvement est organisé en association autour du délégué Roland Vignon et de son conseiller technique Robert Maréchal.*